

FICHE D'INSCRIPTION "Marche Sportive" ANNEE 2025 - 2026

Objectifs :

Il s'agit d'une activité de plaisir entre adhérents d'une association (l'ASCVB).

Lieu : Aurore proposera de la marche active et de la marche nordique L'activité se déroulera soit au Parc de Vizille soit aux alentours de Vaulnaveys le Bas, Vaulnaveys le Haut, Uriage etc.. Il y aura peut être besoin de faire un peu de covoiturage selon le lieu et l'activité.

Horaires et encadrement :

Hors vacances scolaires, 32 séances avec Aurore Cesar avec 1 séance d'essai

- De 9H à 10H30 à partir du jeudi 11 septembre 2025

Tarifs:

- La cotisation familiale à l'ASCVB est exigée. Elle est de 15 euros une fois par an et par famille.
- L'inscription pour l'activité est de 170 euros pour 1 heure 30.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION AVEC DOSSIER COMPLET (Fiche inscription, fiche familiale et règlements) LE 26 SEPTEMBRE 2025

Assurance :

Comme il l'est dit plus haut, l'ASCVB est une association qui met en place des activités pour des adhérents qui en acceptent le principe. C'est l'assurance personnelle de l'adhérent qui sera mise en jeu en cas d'accident corporel. Par contre, l'ASCVB assure cette activité auprès de la MAIF en responsabilité civile, et pour les dégâts qui pourraient être occasionnés aux biens d'autrui du fait de cette activité.

MARCHE SPORTIVE

ADO ADULTE souhaitant participer à l'activité :

Monsieur Madame

NOM..... Prénom

Année de naissance :

Adresse complète :

Tél fixe Portable :

E-mail :

Personne à joindre en cas d'urgence aux heures de l'activité :

NOM, prénom :

Téléphone :

participation CE carte étudiant (-20%) Facture

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

un chèque d'un montant de 170 euros établi à l'ordre de l'ASCVB

La fiche familiale et un chèque d'adhésion de 15 euros à l'ASCVB.

Si vous l'avez déjà donnée, veuillez préciser pour quelle activité

Je soussigné (e)..... certifie l'exactitude des informations fournies.

Etabli à Vaulnaveys le Bas, le

(Signature)

NB : L'association se donne le droit d'annuler l'activité si l'effectif est insuffisant.

En conséquence les plannings ne seront définitifs qu'après 3 séances à partir de la rentrée.